

Les prêtres martyrs de Rochefort - 1794 *La plus grande nécropole de prêtres au monde.*

L'île Madame à l'embouchure de la Charente, est un lieu unique, d'une grande beauté, c'est aussi « *Le plus grand reliquaire de prêtres martyrs, en France, et peut-être dans le monde* », comme le déclarait en 1994, Mgr Roger Etchegarray, venu au pèlerinage du bicentenaire des prêtres et religieux martyrs des pontons de Rochefort. Propos repris en 1995 par le cardinal Lustiger, président à son tour le pèlerinage à l'île Madame.

La Révolution française fut anticléricale, dans ce rejet ont joué :
Les dérives et excès scandaleux du haut clergé aristocratique, puisque les évêques étaient nommés avec l'accord du roi, tout comme les riches abbés, selon le système commendataire, L'alliance séculaire du trône et de l'autel et la pauvreté du peuple, due aux guerres de Louis XIV, n'expliquent pas tout, car le peuple connaissait le dévouement du bas clergé, des curés, des moines et des moniales. Bien souvent, ce sont les curés, qui rédigèrent les cahiers de doléance du peuple, pour les adresser aux Etats Généraux de mai 1789.
En fait, les élites révolutionnaires, animées par l'esprit des Lumières et la montée de la Franc-maçonnerie, rejetaient l'Eglise, considérée comme une force obscurantiste, et elles haïssaient la monarchie et la noblesse qui leur barraient la route, malgré leurs compétences, leur dévouement et leur habileté, vers le pouvoir, les promotions et les faveurs. Enfin, le mépris affiché par les aristocrates envers tout roturier, même dévoué et talentueux, n'arrangea rien.

La « *Constitution civile du clergé* »,
Une tentative de prise de contrôle de l'Eglise catholique par l'Etat.
La persécution des prêtres et religieux qui refusèrent de rompre avec le pape pour se placer sous le contrôle de l'Etat français en 1791, en ne signant pas la « *Constitution civile du clergé* » fut un épisode dramatique de l'histoire de France.
Le clergé, qui, en 1789, comptait 130 000 prêtres dont 44 000 curés de paroisse, auxquels il fallait ajouter 30 000 religieux et religieuses, se partagera sous la Révolution en deux camps, presque égaux: les jureurs « **assermentés** », qui composèrent avec le nouveau pouvoir, et les non-jureurs « **insermentés** », qui restèrent fidèles au pape Pie VI et refusèrent de prêter le serment d'allégeance au gouvernement révolutionnaire.
En effet, le **12 juillet 1790**, l'Assemblée **constituante** vote la **Constitution civile du clergé** qui coupe les ponts entre le clergé français et Rome : les évêques devant être élus par le corps électoral civil, mêlant croyants et incroyants, sans interférence du pape.
Le 14 juillet 1790 c'est la fête de la Fédération au Champ-de-Mars, à Paris.
Le 24 juillet, le serment d'allégeance à la République est imposé aux évêques et aux prêtres, Louis XVI accepte le texte,
Le 27 novembre 1790 un décret **impose** à tous les ecclésiastiques de prêter serment sous 8 jours, la moitié, environ, du clergé paroissial « jurera » et l'autre moitié refusera ; on la dira « insermentée ».
Le 10 mars 1791, Pie VI rejette la Constitution civile du clergé.
Le 27 mai 1792 l'Assemblée, devenue **législative**, vote la **loi d'exil** dans les 3 mois des prêtres rebelles, dits « insermentés », sinon c'est la **déportation en Guyane**.
Le 26 août 1792 la loi est durcie : départ en **exil** dans les 15 jours, sinon c'est l'arrestation et la **déportation en Guyane**.
Le 27 mars 1793 les prêtres insermentés sont regroupés à Bordeaux pour déportation. La saturation des prisons de Bordeaux dirige les flux suivants vers Rochefort.

En **1794**, c'est la Terreur, le Comité de salut public a envoyé **1 494** ecclésiastiques, de toute la France, à **Bordeaux** (on comptera 160 décès à Bx), puis à **Rochefort** où **829** ecclésiastiques arriveront de mars à juillet 1794.

A Rochefort ils embarquent, à partir d'avril **1794**, d'abord sur les « **Deux Associés** », puis », à partir de juin 1794, sur le « **Washington** ».

Entassés sur ces deux navires négriers, ancrés à l'embouchure de la Charente, près de l'île d'Aix, dans des conditions concentrationnaires **547 prêtres et religieux mourront** en 8 mois. **En janvier 1795**, après la chute de Robespierre, la détention s'adoucit.

Le 15 août 1795 les détenus apprennent leur débarquement sur l'île Madame et ils mettent ce bonheur au compte de Notre Dame.

Au total, il n'y aura que **228 survivants**, soit à peine le quart des prisonniers. Fait capital à souligner : ils décideront, au nom du Christ, de pardonner à leurs bourreaux et de ne pas s'étendre, en liberté, sur leurs souffrances, afin de contribuer à la paix civile.

Le 1^{er} octobre 1995, à Rome, **64** ecclésiastiques, avec le père **Jean-Baptiste Souzy**, vicaire général de La Rochelle à leur tête, seront **béatifiés, par le pape Jean-Paul II**, comme martyrs de la foi. Ce chiffre de 64 ecclésiastiques est dû au fait que ne furent retenus que ceux pour lesquels on disposait de témoignages d'héroïcité et de vertu, pour beaucoup d'autres, hélas, ce fut impossible, faute de témoignages.

Initié en 1910, le pèlerinage diocésain de l'île Madame a lieu à proximité du **18 août, jour de la fête commémorant le martyr des ecclésiastiques** français.